

Conseil municipal du 13 février 2015

Les subventions aux associations font débat

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Christian Perrin, Maire.

Les élus ont décidé du renouvellement de la ligne de trésorerie concernant le lotissement Derrière le Couvent. Pour mémoire, trois parcelles communales sont encore disponibles à la vente.

Le conseil a acté le principe d'indemniser Kévin Rodeghiero, résident d'Avancy, qui a conçu et mis en œuvre le site internet officiel de la commune.

Violaine Belval et Marc Georges ont été nommés délégués suppléants respectivement au syndicat du collège de Vigy et au syndicat intercommunal scolaire en remplacement d'Olivier Mangano qui a démissionné du conseil municipal pour des raisons professionnelles et personnelles.

Au chapitre des points divers, Christian Perrin a souhaité soumettre au débat le mode d'attribution des subventions aux associations. Le maire a affirmé que la commune continuera toujours à soutenir les associations qui œuvrent toutes, dans leurs spécificités, à dynamiser et rendre attractive la vie communale. Au-delà de la subvention accordée chaque année aux associations – la même pour toutes, le maire a rappelé que la commune prend également en charge tous les frais de fonctionnement inhérents à l'occupation des équipements communaux : électricité, éclairage, chauffage, entretien du centre socio-culturel, des vestiaires, du terrain de football... Quelles options pour modifier la règle ?

Bernard Forbach, adjoint délégué aux associations, a rappelé que ce débat avait déjà été initié lors d'une réunion de coordination entre les associations. Les participants avaient alors concédé qu'il était légitime de soutenir davantage une association qui en exprimait et en justifiait le besoin.

Claude Spitz considère que le budget annuel global réservé aux associations doit rester inchangé. Avec lui, Serge Didelot et Violaine Belval ont plaidé pour que les associations fassent une demande de subvention et en expriment la nécessité.

Didier Schrecklinger a rappelé qu'à l'évidence les associations n'ont pas les mêmes besoins, Pascal Erbeling soulignant que celles qui organisent des événements sont tributaires de la météo qui peut influencer considérablement sur le succès de la manifestation.

Christian Perrin a conclu en proposant de maintenir un budget global de l'ordre de 7000 €aux associations mais il a confirmé le soutien sans faille de la municipalité aux associations qui présenteraient des difficultés financières en fin d'exercice.

Le maire a souhaité débattre du fleurissement de la commune. Outre les jardinières suspendues dans chacun des quatre hameaux et le massif à l'entrée de Sainte-Barbe, le conseil s'interroge sur la mise en place de parterres à l'entrée/sortie de chacun des villages. Serge Didelot, adjoint délégué aux ouvriers communaux, préparera un dossier pour en appréhender la faisabilité technique et les coûts.

En matière de sécurité, Christian Perrin a évoqué la question du ralentisseur installé route de Vrémy qui ne donne pas entière satisfaction dans la mesure où certains automobilistes arrivent à le contourner en utilisant l'îlot directionnel contigu. Le déplacement du dos d'âne est envisagé.

Serge Didelot a évoqué les tests de sécurité routière à l'entrée du groupe scolaire. Suite aux essais réalisés en présence de représentants du conseil général et de l'exploitant Kéolis, le positionnement des bus sur la place de l'école reste inchangé. Des aménagements pour les piétons et le stationnement des véhicules seront réalisés afin d'assurer la sécurité lors des manoeuvres. Arrivant par la rue du Petit Marais, les bus repartiront par la route de Vrémy.

Le maire a encore évoqué le projet de construction de 12 parcelles à bâtir à Gras. Les études sont en cours pour évaluer la capacité de la lagune de Gras à accueillir les eaux usées des nouvelles habitations.

Christian Perrin a conclu les débats fort riches de la soirée en indiquant que les travaux d'aménagement de la maison d'assistants maternels dans l'ancienne mairie vont bon train. Fin des travaux attendue pour la fin avril.